

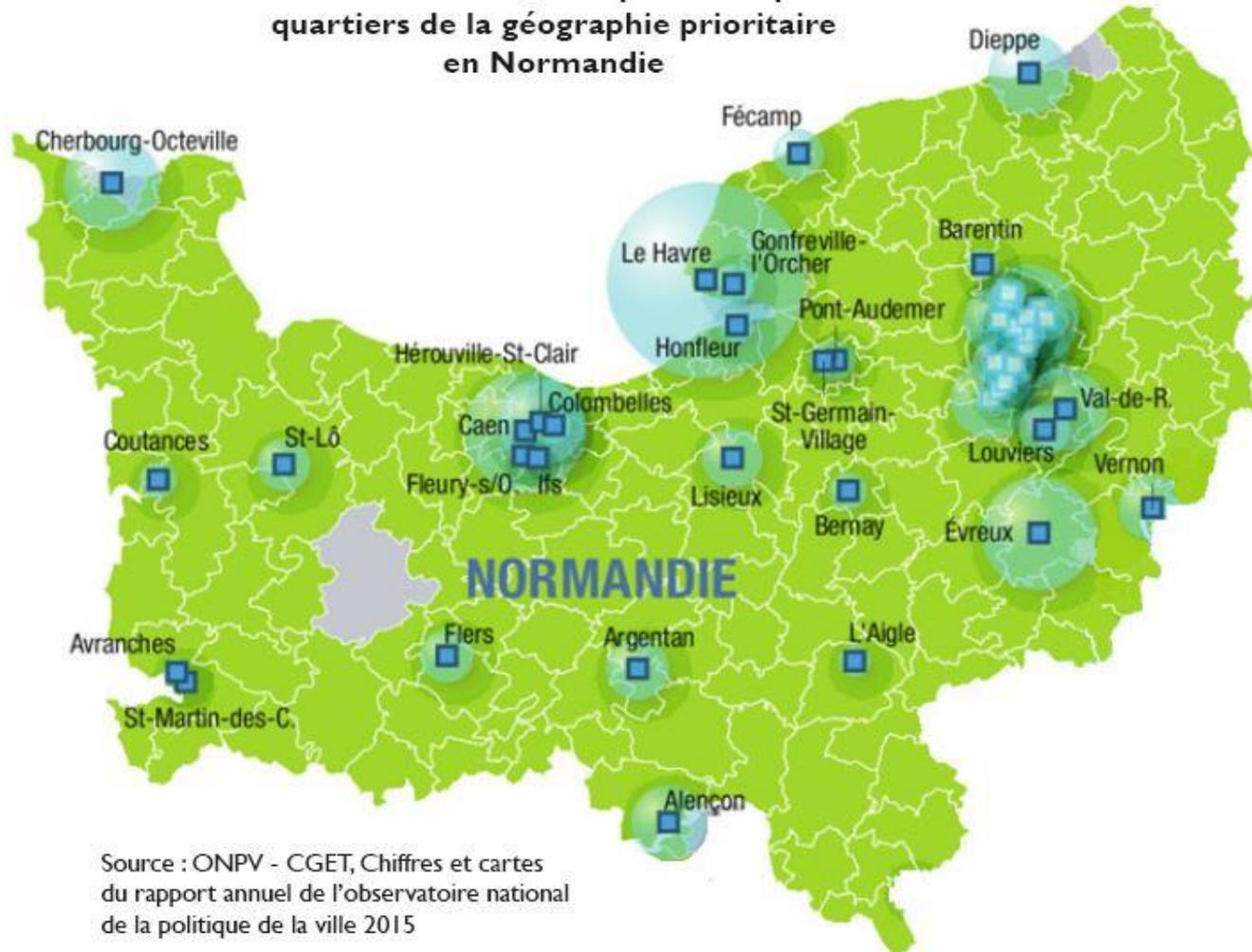
Les enjeux de santé dans la politique de la ville *Quelle place pour les démarches de coordination locale ?*

**Réduire les inégalités sociales et territoriales de santé
la plus-value de la coordination locale**

Journée du 24 janvier 2017 - Houlgate

La géographie prioritaire de la politique de la ville en Normandie

Les communes concernées par un ou plusieurs quartiers de la géographie prioritaire en Normandie



Source : ONPV - CGET, Chiffres et cartes du rapport annuel de l'observatoire national de la politique de la ville 2015

Une contractualisation organisée autour de quatre piliers

- **la cohésion sociale**

Réduire la pauvreté, tisser le lien social et renforcer la solidarité.

- **le cadre de vie et le renouvellement urbain**

Améliorer de façon visible la vie quotidienne des habitants des quartiers prioritaires

- **le développement économique et l'emploi**

Réduire l'écart de taux d'emploi entre les QPV et les autres territoires, notamment pour les jeunes

- **Les valeurs de la République et la citoyenneté**

Thématiques transversales et nouvelles approches

- **Trois thématiques transversales**
 - La jeunesse
 - L'égalité entre les femmes et les hommes
 - La lutte contre les discriminations
- **Le nouveau rôle de l'intercommunalité**
- **L'obligation d'une instance citoyenne**
- **Le renforcement de la mobilisation du droit commun**

Affaires sociales et santé

Une convention interministérielle

- Mesures en lien avec des mesures en faveur de l'emploi, de l'environnement, du logement et de l'éducation
- La question centrale de l'**accès aux droits**
 - lieux d'information sur l'accès aux droits
 - CMUC/ACS : réduire le renoncement aux soins pour raisons financières
- **Un objectif** : réduire les écarts entre les habitants des quartiers prioritaires et ceux des autres territoires
- **Un préalable** : disposer d'un diagnostic partagé des problèmes de santé des habitants des quartiers prioritaires (en lien avec les ASV)

Affaires sociales et santé

Objectifs opérationnels & dispositifs mobilisables

Améliorer l'accès aux soins de 1^{er} recours

- Formation initiale des médecins (stage)
- Dispositifs d'accompagnement à l'installation et postes de praticiens territoriaux
- Maisons de santé pluri-disciplinaires (MSP), Centres de santé ou Pôles de santé libéraux et ambulatoires (PSLA)
- Projets de télémédecine ...

Affaires sociales et santé

Objectifs opérationnels & dispositifs mobilisables

Renforcer les initiatives de prévention dans les quartiers

- Des thématiques pressenties :
 - Accès et recours au dépistage (notamment cancer)
 - Santé mentale (conseils locaux en santé mentale)
 - Vaccination
 - Prévention de l'obésité
 - Addiction
 - Vie affective et sexuelle – contraception
 - Activité physique
- **Plusieurs politiques publiques concernées**
(rénovation urbaine, équipements sportifs, police – justice...)

Affaires sociales et santé

Objectifs opérationnels & dispositifs mobilisables

Et dans le champ de la cohésion sociale :

- Territorialiser le plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et l'exclusion dans les QPV
- Territorialiser les dispositifs de la convention d'objectifs et de gestion avec la CNAF
- Lutter contre l'isolement des personnes âgées

Renforcement du droit commun

Pourquoi en parler ?

- Un principe : le droit commun doit être mobilisé équitablement sur l'ensemble du territoire.
- Rapport GOULARD PUPPONI (2011) » et le rapport de la cour des comptes (2012) font le constat : les crédits spécifiques remplacent souvent le droit commun dans les quartiers au lieu de s'y ajouter et de faire levier.
- L'un des objectifs de la réforme est donc de redonner aux crédits spécifiques leur effet levier en fixant dans les contrats de ville les moyens de droit commun mobilisés sur les QPV.

C'est quoi le droit commun?

- Politiques sectorielles (santé, développement économique, éducation, urbanisme, culture...) qui s'appliquent sur l'ensemble d'un territoire sans distinction entre les quartiers.
- Ces politiques relèvent des compétences de l'État et de tous les niveaux de collectivités locales.

→ Des droits communs

- Des engagements « financiers » des politiques publiques (budget, dispositif, appels à projets, subventionnement...)
- mais également des effectifs humains, du matériel et des équipements publics mis sur le territoire.

Renforcement du droit commun, une nécessité de coordination

- **Un objectif** : concentrer les moyens publics sur les territoires les plus en difficulté
- **Trois modalités possibles** :
 - Renforcement des moyens (en complément des politiques spécifiques)
 - Adaptation de l'offre (pour une meilleure accessibilité)
 - **Coordination des interventions** (renforcement du partenariat interinstitutionnel)

Enjeux de santé : quelle place dans les contrats de ville en Normandie ?

- Un sujet traité dans quasiment tous les contrats de ville mais avec un niveau de détail variable
- Un enjeu fort d'accès aux droits et aux services :
 - Communication adaptée (lisibilité de l'offre) voire médiation
 - Formations croisées santé/social
 - Mobilité (plan de déplacements urbains)
 - Maintien de l'offre de soins (installations / exercice regroupé)
- Un préalable à des démarches d'insertion dans l'emploi et de réussite éducative
- Des outils /dispositifs identifiés (ASV, CLS, CLSM, structure d'exercice regroupé)

Echanges – Vos témoignages

Coordinations locales en santé

Quelle place effective dans le processus de contractualisation ?